# VOUS SOUHAITEZ DEVENIR FAMILLE D’ACCUEIL ?

**C’est tant mieux, nous avons besoin de vous !**

**Quels sont les critères pour être famille d’accueil ?**

Nos familles d’accueil sont recrutées de la même façon que nos adoptants. Il y a d’abord un formulaire (celui-ci) à remplir et à nous retourner par mail : asso.pattenrond@gmail.com

Ce formulaire est à remplir sérieusement, de la façon la plus détaillée possible afin que nous puissions gagner du temps. Si le formulaire est validé, après discussion, nous organisons une pré-visite de chez vous afin de vérifier que tout est sécurisé pour accueillir un de nos protégés. La pré-visite sera faite sur RDV, selon vos disponibilités et celles du bénévole trouvé dans votre secteur.

Les critères dépendent ensuite du type de FA que vous pourrez être. En effet, il y a différentes sortes de familles d’accueil et selon votre profil et votre environnement vous serez plus facilement l’une que l’autre.

Les différentes sortes de FA :

* **FA de quarantaine** : consiste à accueillir le chat sur une période de 1 mois minimum à plus, selon l’état de santé du chat. La FA de quarantaine doit avoir une pièce dans laquelle elle pourra isoler le chat de ses autres animaux, si elle en a. Ses animaux doivent être vaccinés et ne pas entrer en contact direct ou indirect avec le chat accueilli. Il faudra donc respecter des règles d’hygiène strictes : se laver les mains, se changer et changer de chaussures avant d’entrer et avant de sortir de la pièce du chat accueilli. Le mieux étant d’avoir une « tenue » utilisée dans la pièce et qui n’en sort pas. Le linge utilisé par le chat (plaids, coussins, etc.) doit lui être exclusivement réservé. Pas de partage de jouets, de dodos, de gamelles, ni de pelle à litière ! Notez que si vous ne respectez pas ces règles non exhaustives alors que vous avez d’autres animaux, vous les mettrez en danger. La quarantaine dure au minimum 1 mois au cours duquel la FA doit s’occuper du chat avec amour, bienveillance et patience. Si au cours du mois de quarantaine, le chat ne déclenche aucune maladie, il peut alors être testé fiv/felv et placé en FA longue durée. Dans le cas où le chat serait malade, la quarantaine durera le temps des soins mis en place.
* **FA de socialisation**: Les chats que nous prenons en charge sont parfois trop craintifs, sauvages ou traumatisés pour être adoptés. C’est pourquoi, certains chats nécessitent d’être sociabilisés afin de regagner leur confiance et de pouvoir les proposer à l’adoption. La socialisation passe par le jeu, la nourriture et surtout beaucoup de patience et de bienveillance. Notre association fonctionne exclusivement sur le mode de l’éducation positive avec renforcements positifs et mise en place de rituels rassurant pour le chat. La FA socia doit avoir une pièce assez petite pour accueillir le chat de manière correcte et réduire au maximum les cachettes possibles. Il faudra qu’elle soit patiente, douce et confiante. La socialisation de certains chats est leur unique chance de ne pas retourner dans la rue. C’est pourquoi il faudra écouter nos conseils, les mettre à profit et surtout passer un maximum de temps avec le chat.
* **FA longue durée** : La FA longue durée accueille le chat post-quarantaine et jusqu’à son adoption. Elle s’en occupe comme s’il s’agissait de son chat, toujours avec bienveillance et attention. Nos FA longue durée sont prioritaires sur l’adoption du protégé qu’elles accueillent à condition de nous prévenir avant la sélection d’une famille d’adoption. Une pré-visite peut être faite à nouveau dans le cas d’une adoption, afin de voir si le chat s’épanouit dans son environnement et si l’environnement nécessite davantage de sécurisation. Bien évidemment, en FA longue durée, le chat peut être mis en contact avec les autres animaux de la FA.
* **FA définitive** : Il arrive que certains de nos protégés ne soient pas adoptables malgré tous nos efforts et ceux de leur FA. Dans ce cas, le chat restera chez sa FA jusqu’à la fin de sa vie avec prise en charge des frais vétérinaires par l’association.
* **FA biberon** : La FA biberon est celle qui se « substitue » à la maman, lorsque nous trouvons des chatons non sevrés et que la maman n’est pas avec eux. Il s’agit alors de biberonner toutes les 2 à 3h chaque chaton, de jour comme de nuit. La FA biberon devra respecter les mêmes règles d’hygiène que la FA de quarantaine. Après chaque biberon, chaque chaton doit être stimulé afin de l’aider à faire ses besoins, jusqu’à ce qu’il soit capable de les faire seul.

Pour tout type de FA, **l’association prend en charge tous les frais vétérinaires**. Les frais de nourriture et de litière sont, par contre, à la charge de la FA sauf exception (besoin d’une nourriture spécialisée, lait maternisé, etc.). L’association demande à ses FA comme à ses adoptants, de nourrir ses protégés avec de la nourriture sans céréale de qualité (croquettes + pâtées) dont les marques sont données avant l’accueil du chat. Cette nourriture de qualité revient au même prix que la nourriture de mauvaise qualité achetée en grande surface en termes de rapport quantité/prix.

Par exemple : Pour un chat adulte, 100 gr (voire davantage !) de Purina One seront nécessaires pour que le chat soit « calé » tandis que 60 gr suffiront pour des croquettes de qualité (encore moins quand l’alimentation implique également un apport en pâtée).

De fait, il n’y a aucune raison de continuer de donner de la nourriture de qualité médiocre à nos animaux alors que l’on sait bien qu’au long terme, elle sera responsable de problèmes de santé plus graves. Avant de vous engager à devenir FA, il faudra donc vous assurer que vous êtes capable d’assumer financièrement la nourriture et la litière. A noter que les croquettes que nous conseillons coûtent 70 € pour 12kg, en sachant qu’un chat adulte mange environ 60 gr par jour (peut-être un peu plus s’il est glouton), votre paquet de 12kg tiendra donc de longs mois pour un chat (environ 200 jours !), d’autant plus avec la pâtée en complément !

**En quoi consiste le rôle de famille d’accueil ?**

L’association n’ayant pas de local ni refuge, nous travaillons essentiellement avec des familles d’accueil. Elles nous permettent de réaliser nombreux sauvetages et sans elles, nous ne pouvons pas faire grand-chose. C’est pourquoi les familles d’accueil sont très précieuses et importantes. Néanmoins, être famille d’accueil est une véritable responsabilité et il ne s’agit pas seulement d’accueillir un chat et le câliner. Il faudra pouvoir assurer les RDV vétérinaires auprès de nos vétérinaires partenaires. Toute consultation sans l’accord de la présidente de l’association et dans un cabinet hors cabinets partenaires, sera à la charge de la famille d’accueil. L’association et la famille d’accueil sont liées par contrat et les deux parties doivent respecter les termes du contrat afin que la collaboration se passe de la meilleure façon possible.

La FA, quelle qu’elle soit, doit prévenir l’association dans les plus brefs délais en cas de soucis de santé ou comportemental du chat, afin que nous puissions intervenir rapidement pour l’aider. La FA doit donc absolument être en mesure de conduire le chat chez le vétérinaire au besoin. Ainsi, selon votre position géographique, l’association recherchera un vétérinaire proche de chez vous au maximum mais ne peut certifier qu’il sera possible d’en trouver un.

Dans le cas où la FA habite loin des vétérinaires partenaires et que l’association ne trouve pas de vétérinaire proche de la FA, si la FA décide de s’engager quand même à accueillir un chat, elle s’engage également à l’apporter aux vétérinaires partenaires en cas de besoin. En cas de problème, elle peut également prévenir l’association à l’avance afin que celle-ci puisse chercher un bénévole disponible pour gérer les RDV (de manière occasionnelle).

La FA devra également rester joignable, prévenir l’association à l’avance en cas de départ en vacances ou en cas d’absence de plus d’une journée. En effet, le chat ne peut en aucun cas être confié à une tierce personne sans l’accord préalable de l’association.

Il est également demandé aux FA de donner très régulièrement des nouvelles du protégé (photos, anecdotes, infos sur le caractère etc.). Afin de mettre toutes les chances de son côté, n’hésitez pas à faire des photos nettes et variées du loulou.

En définitive, être FA c’est apporter amour, sécurité, bien-être et qualité de vie, à un animal dans le besoin jusqu’à ce qu’il trouve sa FAMILLE.

**Combien de temps peut durer l’accueil d’un chat/chaton ?**

La durée de l’accueil, pour les FA longue durée, dépendra surtout des demandes d’adoption du chat en question. L’accueil peut durer de quelques jours à plusieurs mois, sans qu’il nous soit possible de définir, avec précision, le délai. Pour les FA de quarantaine, l’accueil dure au minimum 1 mois et peut durer davantage en cas de soins nécessaires. Généralement, pas plus de 2 mois. Pour les FA biberon, l’accueil dure au minimum jusqu’aux 3 mois du/des chaton(s). Pour les FA socia, il en est de même que pour les FA longue durée. En effet, tout dépend du chat ! Certains chats n’ont besoin que de quelques semaines pour être sociabilisés, d’autres ont besoin de davantage.

**Quels frais sont à la charge de la famille d’accueil ?**

Comme dit précédemment, l’association prend en charge les frais vétérinaires. Nous pouvons également prêter des gamelles, bacs à litière, jouets, cage de transport si nécessaire. La nourriture, la litière ainsi que les frais de déplacement liés aux RDV vétérinaires, sont à la charge de la famille d’accueil (sauf cas exceptionnel).

***Si vous êtes intéressés pour faire famille d’accueil, merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes de manière détaillée. Si vous avez des questions, n’hésitez pas à les poser au bas du formulaire ou à nous recontacter.***

VOS COORDONNEES :

* Nom :
* Prénom :
* Âge :
* Adresse :
* Ville et code postal :
* Téléphone :
* Mail :

VOTRE FAMILLE :

* Combien de personnes dans votre foyer ?
* Avez-vous des enfants ?
* Combien ? Quel âge ont-ils ?
* Êtes-vous en activité ?
* Êtes-vous locataire ou propriétaire ?
* Avez-vous une situation personnelle et professionnelle stable ?
* Avez-vous déjà eu des animaux ?
* Vos enfants sont-ils habitués aux chats ? Expliquez dans quel contexte :
* Avez-vous des animaux actuellement, si oui lesquels ?
* Pour quelle(s) raison(s) souhaitez-vous faire famille d’accueil ? Merci de développer
* Pensez-vous à un type de famille d’accueil qui conviendrait le mieux à votre profil ?

Si oui, lequel et pourquoi ?

VOTRE ENVIRONNEMENT :

* Habitez-vous en maison ou en appartement ?
* Quel est la superficie de votre logement ?
* Avez-vous un extérieur (Jardin, Balcon) ?

Si oui, précisez de quel type ainsi que la superficie

* Vos fenêtres et extérieur (jardin/balcon) sont-ils sécurisés ?

(Sécurisé implique qu’il soit impossible pour le chat de sortir du balcon/jardin et par les fenêtres. Merci de joindre au formulaire des photos de vos fenêtres et extérieurs, s’il vous plait)

* Si ce n’est pas sécurisé, êtes-vous prêt à le faire ?
* Dans le cas d’un projet de grossesse, êtes-vous renseigné sur les précautions à prendre pour éviter la toxoplasmose, si la future maman pas immunisée ?
* Toute la famille est-elle d’accord, en connaissance de cause, pour faire famille d’accueil ?
* Avez-vous bien lu tous les paragraphes précédant le questionnaire ?
* Quelqu’un de votre famille est-il allergique aux chats ?
* Sous quel délai pourriez-vous accueillir le chat ?
* Pourrez-vous assumer financièrement le coût de la nourriture et de la litière ? (cf prix des croquettes Nutrivet Inne Poulet sur le site ZOOPLUS)
* Êtes-vous véhiculé ?
* Serez-vous capable d’assurer (et d’assumer financièrement) les trajets pour aller aux RDV vétérinaire, si le chat en a besoin ?
* Combien de chats pensez-vous pouvoir accueillir à la fois ?

VOS HABITUDES :

* Pendant combien de temps environ le chat restera-t-il seul chaque jour ?
* Avez-vous une petite pièce fermée et disponible dans laquelle installer le chat à son arrivée ? (de préférence une pièce où vous passez/pouvez passer du temps : chambre, bureau, salle de bain, etc…)
* Avez-vous déjà du matériel pour accueillir un nouveau chat ?
* De quelle façon pensez-vous gérer les « bêtises » et autres inconvénients liés à l’accueil d’un chat ? (Précisez méthode d’éducation)
* Quels pourraient être les défauts que vous ne supporteriez pas chez un chat ?
* Êtes-vous conscient que l’association ne peut être tenue responsable d’un point de vue légal et financier, d’éventuelles détériorations engendrée par le chat ?
* Êtes-vous prêt à adopter une attitude bienveillante et le renforcement positif, sous les conseils de l’association, afin de créer un climat de confiance entre vous et l’animal ?
* Avez-vous conscience que l’accueil d’un animal est une responsabilité et avez-vous bien réfléchi avant de vous engager ?

VOS ANIMAUX (actuels et anciens) :

* Combien d’animaux avez-vous actuellement ?
* Nombre de chiens ?
* Nombre de chats ?
* Vos animaux sont-ils sociables avec les chats ?
* En ont-ils déjà côtoyé ? Et si oui, dans quelles circonstances ? Merci de développer
* Vos animaux sont-ils identifiés (par puce électronique ou par tatouage) ?
* Sont-ils stérilisés ?
* Sont-ils vaccinés (précisez quels vaccins) et à jour dans les rappels ?
* Si vous avez des chats, sont-ils testés pour le SIDA & la leucose ?
* Vos animaux ont-ils déjà eu des soucis de santé ? Si oui, merci de préciser lesquels et ce qui a été/est mis en place au niveau vétérinaire.
* Vos animaux (plus particulièrement les chats) ont-ils accès à l’extérieur ?
* Si oui, avez-vous déjà entendu parler de disparitions, d’empoisonnement ou tout autre acte malveillant autour de chez vous ?
* Dans le cas de l’accueil d’un de nos protégés, sauf cas exceptionnel où la nécessité de sortir serait stipulée par l’association dès le départ, le chat accueilli ne devra pas avoir accès à l’extérieur. Pensez-vous être capable de l’empêcher de sortir, bien que les vôtres aient accès à l’extérieur ? Si oui, de quelle façon ?
* Concernant vos animaux actuels, précisez :
* Quel est leur caractère ?
* Quel est leur histoire (provenance, âge, etc.) ?
* Concernant vos précédents animaux, précisez :
* De quelle façon ils sont décédés ?
* A quel âge ?
* S’ils ne sont pas décédés, précisez les raisons pour lesquelles vous ne les avez plus
* Etaient-ils stérilisés ?
* Etaient-ils identifiés par puce électronique ou tatouage ?

Nous vous remercions d’avoir pris le temps de répondre correctement à toutes ces questions. Vos réponses, les plus détaillées possibles, nous permettront de gagner un temps précieux pour les sauvetages sur le terrain.

Avant de confier un animal à une famille d’accueil, nous organisons une pré-visite du logement. Êtes-vous d’accord pour accueillir un bénévole de l’association chez vous, afin qu’il puisse s’assurer de votre sérieux et de la sécurité de votre proposition ?